



ENSEMBLE, AUJOURD'HUI  
Construisons notre Avenir

## LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN

### ✚ Qu'est ce que la chenille processionnaire ?

Il s'agit est du stade larvaire d'un papillon de nuit. Le papillon qui est la forme « adulte » de la chenille éclot durant l'été entre juin et septembre.

### ✚ Pourquoi « processionnaire » ?

A cause du mode de déplacement en file indienne.

### ✚ Comment reconnaître la chenille processionnaire :

Déplacement à la queue leu-leu, corps brun noirâtre avec des tâches rougeâtres, fortement velu et couvert de poils urticants et allergisants.



Chenille processionnaire



Nids à chenilles processionnaires

### ✚ Comment reconnaître les nids ?

Construits fin octobre, ces nids sont situés sur les branches de l'arbre qu'elles parasitent, ce sont des sortes de gros cocons de soie blanche. Ces nids ressemblent à des barbes à papa, ils sont visibles en hiver.

### ✚ Quelle saison rencontre-t-on les chenilles processionnaires ?

En automne, elles construisent un abri en soie et y passent l'hiver. Au printemps (mars ou avril), voire dès février en cas d'hiver doux, la colonie conduite par une femelle quitte l'abri et se dirige vers le sol. Au bout de plusieurs jours, elles s'arrêtent et s'enfouissent dans le sol.

## ✚ Quels dangers présentent-elles ?

Elles sont couvertes de poils urticants qui provoquent des réactions allergiques, des démangeaisons, des troubles respiratoires et oculaires par contact direct ou aéroporté. Les enfants, les personnes allergiques et asthmatiques sont particulièrement exposés. Il en est de même des animaux domestiques.

## ✚ Comment lutter contre ces chenilles?

En cas de traitement, ce dernier est à refaire tous les ans. Il peut-être fait en été (avant la formation des nids d'hiver).

### ➤ *Ennemis naturels :*

oiseaux (mésange et coucou), insectes, champignons et rongeurs

### ➤ *Lutte mécanique :*

L'échenillage consiste à enlever et à détruire les pontes et les nids en utilisant un échenilloir qui est un sécateur au bout d'un long manche.

### ➤ *Installation d'« éco-piège » :*

de décembre à juin, ce piège consiste à installer un dispositif directement sur le tronc de l'arbre infesté de nids. Prix d'un éco-piège : 50 euros



Eco-piège

### ➤ *Lutte écologique :*

Favoriser le développement des prédateurs naturels par l'installation de nichoirs à mésanges. Elles sont insensibles aux poils urticants.

En période de nidification, **un couple de mésanges consomme jusqu'à 500 insectes par jour.**

## ✚ Un arrêté du Maire en date du 4 janvier 2016 stipule :

➤ **Article 1<sup>er</sup> :** « Chaque année, avant la fin de la première quinzaine du mois de mars, les propriétaires ou locataires sont tenus de supprimer mécaniquement les cocons élaborés par les chenilles processionnaires du pin (*thaumetopoea pityocampa schiff*) qui seront ensuite incinérés. »

➤ **Article 2 :** « Un traitement annuel préventif à la formation de ces cocons devra être mis en œuvre avant la fin du mois de septembre sur les végétaux susceptibles d'être colonisés par les chenilles. Le produit préconisé est le *Bacillus thuringiensis sérotype 3a ou 3b* ou un équivalent..... »

➤ **Article 3 :** « *Il est fortement conseillé que ces moyens de lutte soient mis en œuvre par des professionnels qualifiés et disposant de produits homologués* ».

➤ **Article 4 :** « *....Pour tout contact avéré ou soupçonné avec les poils urticants, un médecin doit être consulté de toute urgence.* »



**Agenda 21 : 01 69 90 73 53**

**Services techniques : 01 69 90 73 40 ou 73 47**